

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCES-VERBAL – SEANCE DU 12 décembre 2025

Le vendredi 12 décembre 2025 à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LACROPTÉ, dûment convoqués le 09 décembre 2025, se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Mme FAURE Claudine, Maire.

Présents :

C. FAURE , G.BASHFORD, F. RAMINE, , M.J LANCE , JM.CHINOUILH, I.FAURE, C. LANDREVIE, R. LESTANG, A. MONTAURIOL, F.LADEUIL, D. PRIVAT, S. VIDOTTO,

Absents et excusés : M.CHEVREUX (procuration F.Ladeuil), J.L BERNARD (procuration G.Bashford), T.DUFRAIX (procuration R.Lestang)

Présents : 11

Absents : 4

Quorum atteint

La séance est ouverte à 18 heures 30, Isabelle Faure a été élue secrétaire de séance.

* * * * *

ORDRE DU JOUR

- **Point sur travaux boulangerie**
- **Validation du journal municipal**
- **Achat plaque cuisson**
- **Renouvellement contrat CNP 2026**
- **Rapport Syndicat eau 2024**
- **Fixation montant participation cotisation santé**
- **Aménagement autour de la halle et étude de devis pour demandes de subventions**
- **Aliénations chemins**
- **Questions diverses : organisation soirée de Noël, vœux, repas des aînés**

➤ **Point sur travaux boulangerie**

Les travaux avancent. Une étude chiffrée a été demandée pour la réfection du crépis de la façade arrière du bâtiment. L'entreprise BTP SAS Coursac a été retenue.

Le conseil municipal est toujours à la recherche d'un boulanger pour la location du commerce.

● **Validation du journal municipal**

Le journal municipal est validé par le conseil municipal et envoyé à l'impression pour être ensuite distribué.

➤ **Achat plaque cuisson**

Le conseil municipal délibère et accepte l'achat de la plaque de cuisson pour le logement en location dans le bourg. (maison HERIS)

Le logement est disponible, les locataires sont partis.

➤ **Renouvellement contrat CNP 2026**

Le conseil municipal délibère et accepte le renouvellement de ce contrat pour l'année 2026.

➤ **Rapport syndicat Eau 2024**

Le conseil municipal a pris connaissance de ce rapport et le valide.

➤ **Fixation montant participation cotisation santé**

Le conseil municipal délibère sur le montant de la participation et fixe celle-ci à 18€/mois par agent.

- **Aménagement autour de la halle et étude de devis pour demandes de subventions**

Des études de prix ont été demandées pour un aménagement autour de la halle. Le conseil municipal retient la proposition des Ets MURET.

Mme le Maire propose de déposer une demande de DETR. Le conseil municipal autorise Mme le Maire a effectuer cette démarche.

➤ **Aliénations chemins**

Une demande d'aliénation d'un chemin rural a été sollicitée par un administré. Une conduite d'eau se situe sur le tracé de ce chemin. Une convention valant servitude sera rédigée et signée entre la mairie et le gestionnaire de l'eau. Celle-ci sera annexée à l'acte notarié lié à l'aliénation de chemin.

➤ **Questions diverses**

Des devis pour l'achat d'un drapeau ont été demandés. Le conseil municipal en discute. Le doyen de la commune sera consulté pour avoir son avis sur l'achat d'un nouveau drapeau qui remplacerait l'ancien.

Organisation des : soirée de Noël, vœux, repas des aînés : le conseil municipal s'organise.

La séance est levée à 21 heures.